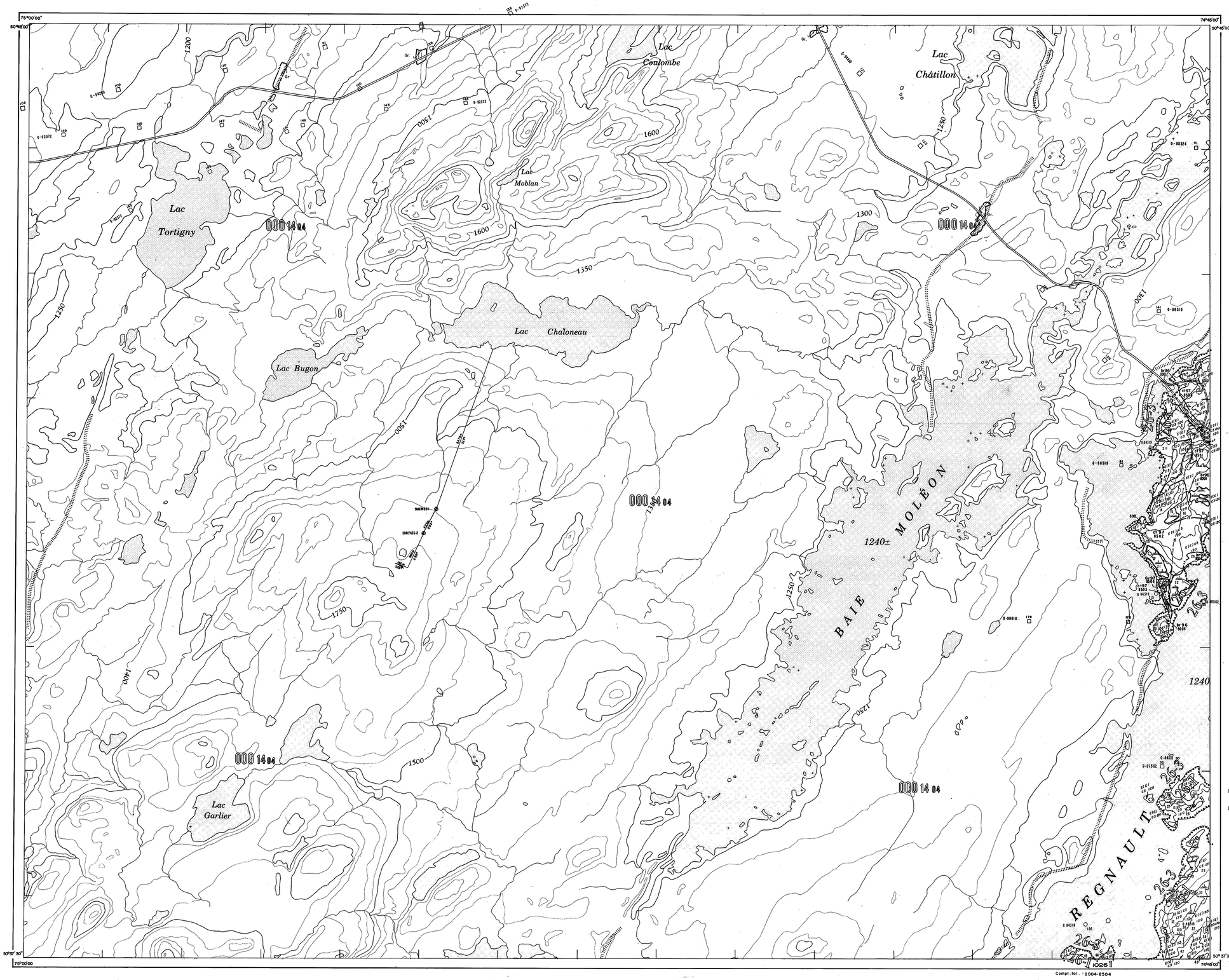

Compt. for. : 8004-8504

A jour : avril 1988

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe avec protection de peuplement	cpp
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cja
Coupe partielle (chablis ou épidémie)	cpe
Brûlage dirigé (préparation)	pbr
Plantation en régénération	pre
Plantation en végétaux	pvg
Plantation de bouleaux	pbo
Ensemencement	ens
Fauche commerciale	fc
Récolte dans les friches boisées (existante libres)	rc

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aucune origine de la végétale forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (Mel)
— — à mélèze (plantation)	R (Mel)
Pessière	R P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à mélèze	S (Mel)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — (plantation d'épinette noire)	SEPE
— — (plantation d'épinette blanche)	SEPB
— — (plantation d'épinette rouge)	SEPR
— — (plantation d'épinette noire)	SEPE
Sapinière	S (S)
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze	S (Mel)
— — (plantation de sapin baumier)	SSBP
Pinède à pin blanc	P
— — — avec pin rouge	P(Pr)
— — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	P(Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb(Mel)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	PIB p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — (plantation)	PIR p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg(Mel)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — Plantation de pin gris	PIG p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Mel)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	CTO p
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(Mel)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)
— — à pin rouge	Pu(Pr)
— — à pin gris	Pu(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	PIU p
Mélèze	Mel
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel(Mel)
— — à thuya (cèdre)	Mel (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mel(Pb)
— — à pin rouge	Mel(Pr)
— — à pin gris	Mel(Pg)
— — à peuplier	Mel(Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MeLJ p
— — (plantation de mélèze japonais)	MeLJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	MeL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F(Pg)	F1(Pg01)
— — — — — avec pin blanc	F(Pb)	F1(Pb01)
— — — — — avec pin rouge	F(Pr)	F1(Pr 01)
— — — — — avec mélèze	F(Mel)	F1(Mel 01)
— — — — — avec sapin	F(S)	F1 (S 01)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F1(E 01)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S 01)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E 01)
— — — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg 01)
— — — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb 01)
— — — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr 01)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ(Pb)	BJ(Pb 01)
— — — — — avec pin rouge	BJ(Pr)	BJ(Pr 01)
— — — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R 01)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S 01)
— — — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb 01)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr 01)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E 01)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R 01)
Épinette blanche avec sapin	EnB (S)	EnB (S 01)
Épinette rouge avec résineux	Er (R)	Er (R 01)
— — — à sapin blanc	Er(Pb)	Er(Pb01)
— — — à pin gris	Er(Pg)	Er(Pg01)
Mélange à feuillus tolérants	MFR	MFR (R)
— — — sur station humide	MFR	MFR (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — — sur station humide	F1
— — — sur station humide	F2
— — — (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Érablière rouge	R
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (B)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation de feuillus	Fo p
— — de bouleau jaune	BoJ p
— — de peuplier	PeO p
— — de peuplier hybride	PeH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	*
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	pb
Brûlé partiel	bp
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	01
Brûlis	br
Chablis totale	chl
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-50 (ans)	50-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-50 "
50 "	41-60 "	110-50 "	50-80 "
70 "	61-80 "	90-50 "	50-80 "
90 "	81-100 "	120-50 "	50-80 "
100 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jardiner irrégulier: Peuplé à dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 90 et 120 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 60 et 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (7m)	5 (4m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moyen
Moyenne	30 à 60 %	m
Forte	60 à 90 %	f
Sévère	90 % et plus	s

Pente forte et sévère autour de parcelles de coupe.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cd 50 ns 03 — classe de densité; classe de pente; classe d'âge; classe de hauteur; classe de densité; nous group d'essences; groupement d'essences

R 01 c1 60 D1 — classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SAMSON & ASS. (BG 28-1)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière: Photographie aérienne: 1984
Année de publication: 1985
Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/8/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-1*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	40404
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	99400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1016 *
Région écologique	12d
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-14 S.E.	32-J-15 S.O.	32-J-16 S.E.	32-J-16 S.O.
32-J-11 N.E.	32-J-10 N.O.	32-J-9 N.E.	32-J-9 N.O.
32-J-6 N.E.	32-J-7 N.O.	32-J-8 N.E.	32-J-8 N.O.

32 J/10 N.O.